



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. limitée  
15 décembre 2003  
Français  
Original: anglais

**Première session ordinaire de 2004**

23-30 janvier 2004, New York

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Questions d'organisation**

**Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté,  
liste des documents et plan de travail**

**Note du secrétariat du Conseil d'administration**

**Table des matières**

<i>Point</i>	<i>Page</i>
1. Questions d'organisation .....	3
<i>Débat consacré au PNUD</i>	
2. Évaluation .....	3
3. Plan de financement pluriannuel .....	3
4. UNIFEM .....	4
5. Programmes de pays et questions connexes .....	4
6. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets .....	5
<i>Débat consacré au PNUD et au FNUAP</i>	
7. Recommandations du Comité des commissaires aux comptes.....	6
8. Rapports au Conseil économique et social .....	6
9. Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA.....	7
<i>Débat consacré au FNUAP</i>	
10. Programmes de pays et questions connexes .....	7
11. Plan de financement pluriannuel .....	8
12. Questions diverses	
Examen du Comité OMS/UNICEF/FNUAP de coordination des questions sanitaires .....	8



*Session commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM  
(23-26 janvier 2004)*

Plan de travail provisoire de la première session ordinaire de 2004 des Conseils  
d'administration du PNUD et du FNUAP ..... 9

## **Ordre du jour provisoire annoté et liste des documents**

### **Point 1**

#### **Questions d'organisation**

Conformément à l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP, le Conseil élira un nouveau Bureau, composé d'un président et de quatre vice-présidents. Selon le système de roulement établi entre les divers groupes régionaux, le président du Conseil d'administration pour 2004 sera élu parmi les membres du Conseil qui appartiennent au groupe des pays d'Asie et du Pacifique.

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour et approuvera le plan de travail de la session, tel que présenté par le secrétaire. Il approuvera également le rapport de sa deuxième session ordinaire de 2003. Un projet de rapport a été distribué aux membres du Conseil pour observations; le rapport définitif contient les observations reçues.

Conformément à la décision 96/25, un plan de travail pour 2004 a été établi par le secrétariat en étroite consultation avec le Bureau du Conseil; il sera présenté au Conseil pour adoption.

#### *Documentation :*

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté et plan de travail (DP/2004/L.1)

Rapport sur les travaux de la deuxième session ordinaire de 2003 (DP/2004/1)

Décisions adoptées par le Conseil d'administration en 2003 (DP/2004/2)

Plan de travail pour 2004 (DP/2004/CRP.1)

## **Débat consacré au PNUD**

### **Point 2**

#### **Évaluation**

Le Conseil d'administration sera saisi du rapport sur l'évaluation des rapports relatifs aux objectifs du Millénaire en matière de développement et sur la réponse de la direction concernant les principales questions traitées dans l'évaluation.

#### *Documentation :*

Réponse de la direction à l'évaluation des rapports sur les objectifs du Millénaire en matière de développement (DP/2004/3)

### **Point 3**

#### **Plan de financement pluriannuel**

En réponse à la décision 2003/24 du Conseil d'administration, le PNUD soumet une proposition définissant les grandes lignes d'une méthode d'établissement du plan de financement pluriannuel pour 2004-2007. L'approche

proposée devrait faciliter la quantification, la collecte et l'analyse des données relatives aux résultats et faire du plan de financement pluriannuel le principal document d'orientation du PNUD et un outil essentiel de stratégie et de gestion. Elle permettra de traduire les objectifs et les lignes de services définis dans le plan de financement pluriannuel dans des schémas stratégiques de formulation de programmes au niveau des pays, ce qui renforcera d'autant le ciblage sur les programmes. Le document indiquera par ailleurs comment suivre et évaluer au mieux l'application des stratégies structurelles. Il s'intéressera tout particulièrement aux moyens que compte déployer le PNUD pour faire des contributions originales aux actions effectives de développement. Il introduira une nouvelle approche pour évaluer la performance interne et favoriser les partenariats stratégiques dans le système des Nations Unies et au-delà.

*Documentation :*

Propositions pour l'établissement des rapports sur les plans de financement pluriannuels (DP/2004/4 et DP/2004/4/Add.1)

#### **Point 4 UNIFEM**

Le plan de financement pluriannuel d'UNIFEM pour la période 2004-2007 définit les orientations stratégiques et administratives qui permettront à UNIFEM d'accroître l'efficacité de ses activités de développement, de renforcer ses partenariats et de mobiliser des ressources pour les quatre prochaines années. Il met en relief l'importance du Fonds dans le système des Nations Unies, où il joue un rôle de mobilisation et d'innovation dans la promotion de l'égalité des sexes conformément aux priorités nationales et aux engagements régionaux et internationaux. Le plan de financement pluriannuel introduit le cadre d'évaluation des résultats stratégiques, qui indique les principaux objectifs que les programmes d'UNIFEM contribueront à réaliser, et le cadre intégré d'allocation des ressources, qui cherche à mobiliser des engagements de financement pluriannuel pour appuyer l'exécution du mandat d'UNIFEM.

UNIFEM compte sur les directives et l'approbation du Conseil d'administration quant aux orientations et priorités stratégiques définies dans le plan de financement pluriannuel pour 2004-2007; il espère également que le Conseil voudra bien recommander un appui plein et entier pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en oeuvre de ce plan.

*Documentation :*

Plan de financement pluriannuel d'UNIFEM pour la période 2004-2007 (DP/2004/5)

#### **Point 5 Programmes de pays et questions connexes**

Le rapport sur l'assistance au Myanmar expose les principales conclusions et recommandations de la mission internationale indépendante chargée d'évaluer la phase IV de l'Initiative pour le développement humain (2002-2004) et fait le point des problèmes stratégiques recensés. Cette évaluation annuelle est conduite

conformément aux textes régissant l'assistance du PNUD au Myanmar, à savoir les décisions 93/21, 96/1, 98/14, 2001/15 et 2003/2 du Conseil d'administration. Le Conseil voudra peut-être adopter une décision sur la base des éléments présentés dans le rapport.

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera invité à : a) prendre acte de la prorogation, pour une période d'un an du deuxième cadre de coopération avec la République populaire démocratique de Corée et avec la République de Corée, ainsi que de la première prorogation du premier cadre de coopération sous-régionale avec les pays de l'Organisation des États des Caraïbes orientales et la Barbade, approuvée par l'Administrateur; b) approuver la prorogation du deuxième cadre de coopération avec le Guyana pour une période de deux ans; et c) approuver la prorogation, pour une période d'un an, du deuxième cadre de coopération technique entre pays en développement.

Ainsi que demandé par le Conseil d'administration dans sa décision 2001/11, les programmes des pays suivants seront approuvés selon une procédure d'approbation tacite, sans exposé ni débat :

Région de l'Afrique : Bénin, Kenya, Niger, République centrafricaine, République du Congo et Sierra Leone;

Région des États arabes : Djibouti;

Région de l'Asie et du Pacifique : Pakistan et Thaïlande;

Région de l'Europe et de la Communauté des États indépendants : Croatie, Lituanie, Pologne et Fédération de Russie;

Région de l'Amérique latine et des Caraïbes : Équateur.

*Documentation :*

Rapport de la mission d'évaluation de l'assistance au Myanmar (DP/2004/8)

Prorogations de cadres de coopération (DP/2004/9)

Première prorogation du deuxième cadre de coopération technique entre pays en développement (DP/CP/TCDC/2/EXTENSION 1)

## **Point 6**

### **Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets**

Conformément à ses décisions 2003/26 et 2003/27, le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport détaillé du Directeur exécutif sur les suites données aux recommandations issues de l'examen indépendant, la stratégie de constitution de clientèle de l'UNOPS et les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des réformes internes. Il sera également saisi du rapport de l'UNOPS sur les prévisions budgétaires révisées pour l'exercice biennal 2002-2003 et sur les résultats financiers provisoires de l'exercice 2003.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter les décisions requises sur les diverses recommandations et questions contenues dans ces rapports.

*Documentation :*

Rapport du Directeur exécutif du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets sur l'exécution du budget de l'exercice 2003 (DP/2004/6)

Rapport du Directeur exécutif du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets sur le processus de gestion du changement (DP/2004/7)

## **Débat consacré au PNUD et au FNUAP**

### **Point 7**

#### **Recommandations du Comité des commissaires aux comptes**

Le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport actualisé sur les initiatives prises par le PNUD en réponse aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes, telles qu'elles figurent dans le document A/57/5/Add.1. Il souhaitera peut-être en prendre acte et noter que le PNUD a déjà beaucoup progressé dans la plupart des domaines et qu'il s'emploie à régler les questions encore en suspens.

Le rapport de l'UNOPS sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes indique les suites données aux recommandations contenues dans le rapport des commissaires sur l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2002.

Conformément à la décision 97/2 du Conseil d'administration, le FNUAP doit présenter une mise à jour des progrès réalisés dans l'application des recommandations des commissaires aux comptes (voir A/57/5/Add.7) pour l'exercice biennal se terminant le 31 décembre 2001. Le Conseil d'administration pourra prendre acte des mesures prises ou prévues pour appliquer les recommandations des commissaires aux comptes pour l'exercice 2000-2001, telles qu'elles figurent dans l'annexe au document DP/FPA/2004/1.

*Documentation :*

UNOPS : Suite donnée au rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2001-2002 (DP/2004/10)

PNUD : Rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2000-2001 (DP/2004/11)

FNUAP : Suite donnée au rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2000-2001 : mise en oeuvre des recommandations (DP/FPA/2004/1)

### **Point 8**

#### **Rapports au Conseil économique et social**

Le Conseil d'administration sera saisi des rapports au Conseil économique et social, qui concernent la mise en oeuvre du programme de réformes du Secrétaire général, les dispositions de l'examen triennal d'ensemble des orientations, les suites données aux conférences internationales et la contribution à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Conseil d'administration pourrait prendre acte de ces rapports et les communiquer, avec ses observations, au Conseil économique et social.

*Documentation :*

PNUD : Rapport au Conseil économique et social (E/2004/4-DP/2004/12)

FNUAP : Rapport au Conseil économique et social (E/2004/5-DP/FPA/2004/2)

## **Point 9**

### **Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA**

Ainsi qu'il l'a demandé à sa deuxième session ordinaire de 2003, le Conseil d'administration sera saisi des rapports du PNUD et du FNUAP sur les conclusions de la quatorzième réunion du Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA qui les concernent. Ces rapports indiquent comment les deux organismes se proposent d'appliquer les recommandations ou ont commencé à le faire.

Le Conseil d'administration pourrait prendre acte de ces rapports.

*Documentation :*

Suites données par le PNUD à la réunion du Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA (DP/2004/13)

La réponse du FNUAP : Mise en oeuvre des recommandations de juin 2003 du Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA (DP/FPA/2004/5)

## **Débat consacré au FNUAP**

### **Point 10**

#### **Programmes de pays et questions connexes**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration examinera le programme multinational (2004-2007), conçu pour renforcer la capacité des pays à mettre en oeuvre le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et les principales initiatives du CIPD+5 et à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Le programme multinational proposé cadre avec les objectifs et les éléments du plan de financement pluriannuel du FNUAP. Il s'appuie sur les enseignements tirés du précédent programme multinational (2000-2003), qui figurent dans un document que le Conseil d'administration a également entre les mains.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver le projet de programme multinational du FNUAP (2004-2007) tel qu'il figure dans le rapport, pour un montant de 226 millions de dollars. Il pourrait également prendre acte du rapport d'examen du programme multinational du FNUAP pour 2000-2003.

Conformément à sa décision 2001/11, le Conseil d'administration approuvera un certain nombre de programmes de pays (Bénin, République du Congo, Kenya, Lesotho, Niger, Sierra Leone, Afghanistan, Pakistan, Cuba et Équateur) selon une procédure d'approbation tacite, sans examen ni débat, sauf si cinq membres au

moins ont informé le secrétariat par écrit avant la session qu'ils souhaitent que le Conseil d'administration examine un programme de pays particulier.

*Documentation :*

Programme multinational du FNUAP pour 2004-2007 (DP/FPA/2004/3)

Examen du programme multinational du FNUAP pour 2000-2003 (DP/FPA/2004/3/Add.1)

## **Point 11**

### **Plan de financement pluriannuel**

Au titre de ce point, le Conseil exécutif sera saisi du rapport sur le plan de financement pluriannuel du FNUAP pour 2004-2007. Ce plan définit la stratégie à moyen terme du Fonds et vise à renforcer sa contribution à la mise en oeuvre du Programme d'action de la CIPD et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le rapport présente le cadre d'évaluation des résultats stratégiques ainsi que le cadre intégré d'allocation des ressources. Le cadre d'évaluation des résultats stratégiques indique les objectifs du Millénaire pour le développement, les réalisations, les indicateurs et les stratégies du plan, et donne la justification de leur sélection. Le cadre intégré d'allocation des ressources indique les besoins en ressources pour la période couverte par le plan de financement pluriannuel 2004-2007. Il décrit également la manière dont le FNUAP entend accroître l'efficacité de ses opérations et suivre les progrès réalisés.

Le Conseil d'administration pourrait prendre acte de ce rapport, approuver le plan de financement pluriannuel pour 2004-2007, approuver le cadre intégré d'allocation des ressources pour 2004-2007, tel qu'il figure dans le rapport, et encourager tous les pays à aider le FNUAP à mobiliser la totalité des 1 milliard 523 millions de dollars dont il a besoin pour la période 2004-2007.

*Documentation :*

Plan de financement pluriannuel (2004-2007) (DP/FPA/2004/4)

## **Point 12**

### **Questions diverses**

#### **Examen du Comité OMS/UNICEF/FNUAP de coordination des questions sanitaires**

À sa troisième session (19-20 avril 2001, New York), le Comité OMS/UNICEF/FNUAP de coordination des questions sanitaires a demandé à son secrétariat de procéder à l'examen conjoint de son mandat, de son rôle, de ses attributions et de ses méthodes de travail afin d'en déterminer la pertinence, la valeur et l'efficacité. Sur la base des conclusions de ce rapport, il est recommandé au Conseil exécutif de l'OMS et aux Conseils d'administration de l'UNICEF et du FNUAP de supprimer le Comité de coordination des questions sanitaires; il est également recommandé aux secrétariats des trois organisations de continuer à renforcer la coordination de leurs travaux.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être entériner la suppression du Comité de coordination OMS/UNICEF/FNUAP sur la santé.

*Documentation :*

Examen du Comité OMS/UNICEF/FNUAP de coordination des questions sanitaires (DP/FPA/2004-CRP.1)

**Session commune des Conseils d'administration  
du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM  
(23 et 26 janvier 2004)**

**Plan de travail du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP**  
**Première session ordinaire de 2004**  
**23-30 janvier 2004, New York**

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
<b>Vendredi 23 janvier</b>	10 heures-10 h 45		Élection du Bureau du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP
	11 heures-13 heures		<b>Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM</b> Thème : VIH/sida : initiatives régionales
	13 h 30-14 h 45		<i>Exposé informel du FNUAP sur la sûreté des produits de santé génésique</i> <b>(siège du FNUAP)</b>
	15 heures-18 heures		Thème : Simplification et harmonisation
<b>Lundi 26 janvier</b>	10 heures-13 heures		<b>Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM (suite)</b> Thème : Le réseau des coordonnateurs résidents
	13 h 30-14 h 45		<i>Consultations officieuses du FNUAP sur le programme multinational 2004-2007</i> <b>(siège du FNUAP)</b>
	15 heures-18 heures		<b>Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM (suite)</b> Thème : Sécurité
<b>Mardi 27 janvier</b>	10 heures-13 heures	1	Questions d'organisation Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session Adoption du rapport sur les travaux de la deuxième session ordinaire de 2003 Adoption du plan de travail du Conseil d'administration pour 2004 <b>Débat consacré au FNUAP</b>
		11	Plan de financement pluriannuel – Plan de financement pluriannuel (2004-2007)
	13 h 30-14 h 45		<i>Exposé informel du FNUAP sur l'intégration de stratégies pour les populations et l'atténuation de la pauvreté au service de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : le cas du Nicaragua (salle de conférence C)</i>
	15 heures-18 heures	11	FNUAP : plan de financement pluriannuel (suite)

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
		10	Programmes de pays et questions connexes – Programme multinational pour 2004-2007 – Approbation des documents relatifs aux programmes de pays
<b>Mercredi 28 janvier</b>	10 heures-13 heures		<b>Débat consacré au PNUD</b>
		3	Plan de financement pluriannuel – Propositions pour l'établissement de rapports sur les plans de financement pluriannuels
		4	Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes – Plan de financement pluriannuel d'UNIFEM (2004-2007)
	13 h 30-14 h 45		<i>Exposé informel du FNUAP intitulé « Faire de la maternité sans risques une réalité : un partenariat pour la concertation et l'action » (salle de conférence C)</i>
	15 heures-18 heures	6	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets – Rapport du Directeur exécutif sur l'exécution du budget de l'exercice 2003 – Rapport du Directeur exécutif sur le processus de gestion du changement
<b>Jeudi 29 janvier</b>	10 heures-11 heures	2	Évaluation – Réponse de la direction à l'évaluation des rapports sur les objectifs du Millénaire en matière de développement
	11 heures-12 heures		<i>Consultation informelle sur la prise en compte des sexospécificités au PNUD</i>
	12 heures-13 heures		<i>Consultations informelles</i>
	15 heures-18 heures	5	Programme de pays du PNUD et questions connexes – Approbation des documents relatifs aux programmes de pays – Rapport sur la mission d'évaluation au Myanmar – Prorogation de cadres de coopération avec les pays – Prorogation du deuxième cadre de coopération technique entre les pays en développement

<i>Jour/date</i>	<i>Heure</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
<b>Vendredi 30 janvier</b>	10 heures-13 heures		<b>Débats consacrés au PNUD et au FNUAP</b>
		7	Recommandation du Comité des commissaires aux comptes – PNUD : rapport sur la mise en oeuvre des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2000-2001 – FNUAP : suite donnée au rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice biennal 2000-2001 : mise en oeuvre des recommandations – UNOPS : suite donnée au rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2001-2002
		8	Rapports au Conseil économique et social – PNUD : rapport au Conseil économique et social – FNUAP : rapport au Conseil économique et social
		9	Suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA – PNUD : suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA – FNUAP : suite donnée à la réunion du Conseil de coordination du programme d'ONUSIDA
	13 h 45-15 h 45		<i>Consultations informelles sur le recouvrement des coûts par le PNUD</i>
	15 heures-18 heures	12	Questions diverses – Examen du Comité OMS/UNICEF/FNUAP de coordination des questions sanitaires – Décision en suspens
		1	Questions d'organisation